

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Vous êtes âgée entre 50 et 74 ans ? Pensez au dépistage du cancer du sein !

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie et c'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont le plus exposées. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage

Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement.

Si vous êtes âgés de 50 à 74 ans, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie de dépistage.

Vous n'avez rien à payer !

Lors de la consultation, présentez votre carte Vitale ainsi que le bon de prise en charge qui vous a été transmis avec votre invitation. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.



Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein : <http://www.ameli-sante.fr/cancer-du-sein/vous-avez-entre-50-et-74-ans-beneficiez-du-depistage-gratuit-du-cancer-du-sein.html>

Article adressé le : 20 mars 2017